

Table des matières

Remerciements.....	IX
INTRODUCTION	
La désillusion des libéraux.....	1
Le projet libéral canadien: un aperçu	6
Définition d'une famille idéologique.....	12
Retour sur le temps présent ou la précarité du courant libéral....	14
Présentation des chapitres.....	17
CHAPITRE I	
Les multiples visages du libéralisme de Pierre Trudeau.....	21
1.1 L'arrivée d'un nouveau chef	22
L'impact Trudeau.....	24
La lutte contre le nationalisme.....	27
1.2 Trudeau et les ambiguïtés du libéralisme.....	30
Trudeau le libéral: mais quel libéralisme?	31
Entre libéralisme antitotalitaire et libéralisme social.....	34
Trahison du personnalisme?	38
Libéralisme et catholicisme.....	40
1.3 Bilan des gouvernements Trudeau.....	42
Les difficultés de l'interventionnisme	45
1.4 À l'ère du trudeauisme?	50
CHAPITRE 2	
Les années Chrétien ou quand le PLC penche à droite.....	53
2.1 Les défaites de 1984 et de 1988: John Turner et la traversée du désert.....	54

2.2 Jean Chrétien et le retour du PLC au pouvoir.....	58
Pragmatisme et fermeté	58
Le PLC et le libéralisme de droite.....	61
2.3 Chrétien et le langage populiste	66
2.4 Concentration du pouvoir : l'héritage libéral.....	72
CHAPITRE 3	
Les années de turbulence: 2004-2011.....	77
3.1 La chute du PLC: Paul Martin au gouvernement (2004-2006).....	78
3.2 Deux intellectuels en politique.....	82
Stéphane Dion ou l'improbable chef de parti.....	82
Michael Ignatieff: un intellectuel en politique prise deux .	87
3.3 L'élection de mai 2011 ou le retour au libéralisme économique.....	90
Un parti qui a perdu son centre de gravité politique	93
3.4 L'avenir des libéraux au Canada en 2011 : un pronostic sombre.....	94
CHAPITRE 4	
Justin Trudeau et la résurrection du courant libéral	99
4.1 L'ouragan Trudeau	101
Faire de la politique autrement	102
4.2 Trudeau et l'idéologie libérale du XXI ^e siècle: la défense de la classe moyenne.....	104
La question nationale	106
La défense de la classe moyenne.....	110
4.3 La question « jeune »	114
4.4 Politique étrangère et exploitation pétrolière: les nouveaux défis	120
L'Ouest et les questions énergétiques	123
La fin du consensus laurentien?.....	124
Le discours au Calgary Petroleum Club	128
CONCLUSION	
Les métamorphoses libérales	133
À la recherche d'un nouvel élan.....	137
Fusionner ou ne pas fusionner? That is the Question	140

Remerciements

*É*crire un ouvrage reste toujours une entreprise complexe, laborieuse et solitaire. C'est pourquoi il faut être appuyé, ne serait-ce que moralement, par les membres de votre famille qui doivent vous laisser le temps pour rédiger. Et le soutien d'un éditeur qui croit en vos capacités et vos projets est aussi inestimable. Je leur lève donc mon chapeau.

INTRODUCTION

La désillusion des libéraux

Dans une allocution donnée en mai 1959, pour souligner le doctorat *honoris causa* en droit que l'Université Queen's lui décernait, l'historien Frank H. Underhill déplorait que l'électorat canadien se soit réfugié dans ce qu'il décrivait comme une forme de léthargie politique. Prenant la parole quelque temps seulement après que les conservateurs de John Diefenbaker eurent remporté une imposante victoire (celle de 1958), Underhill avançait que les Canadiens montraient beaucoup d'indifférence envers la chose publique, tant et si bien que les changements à la tête du gouvernement semblaient se produire sans véritable réflexion de la part des électeurs. Désillusionné, il croyait que ces derniers se comportaient comme un individu qui, après avoir dormi vingt ans d'un côté, se retournait brusquement de l'autre sans trop réfléchir pour se rendormir pour une autre vingtaine d'années, tout en continuant à rêver à la Coupe Stanley ou à la Coupe Grey¹. En fait, l'historien se trompait, les électeurs n'allaient pas attendre deux décennies pour se retourner et, dès 1963, ils revenaient de l'autre côté en élisant un gouvernement libéral minoritaire, celui de Lester B. Pearson. Ce faisant, les électeurs canadiens confirmaient qu'ils préféreraient donner leur voix à une formation plutôt centriste.

Or, en poursuivant l'analyse de la situation actuelle à la lumière de la métaphore de l'historien canadien-anglais, l'impression prévaut qu'une bonne partie des électeurs canadiens se sent maintenant assez à l'aise avec l'éventualité de demeurer de manière prolongée du côté droit. À tel point d'ailleurs qu'un ouvrage récemment publié avance que le Canada aurait

1. Frank H. Underhill, « The University and Politics », *In Search of Canadian Liberalism*, Toronto, Oxford University Press, 2013 [1960], p. 263-264.

pris une teinte bleutée prononcée, c'est-à-dire de plus en plus conservatrice et à droite. En effet, selon Darrell Bricker de la firme de sondage Ipsos et John Ibbitson, chroniqueur vedette du *Globe and Mail*, nous serions en train d'assister à une mutation inédite de la nature politique du Canada. Celle-ci favoriserait les conservateurs de Stephen Harper et, par conséquent, rendrait ainsi la tâche difficile aux libéraux, tout comme celle des néodémocrates, dans leur quête pour revenir au pouvoir².

Quoi qu'il en soit de la justesse du propos de Bricker et Ibbitson à propos de la réalité de la mutation en cours – sur laquelle nous reviendrons d'ailleurs plus en détail au quatrième chapitre –, les résultats électoraux sont quant à eux plutôt têtus et ils ont montré un effritement continu du vote libéral depuis maintenant au moins une décennie, soit depuis l'élection de juin 2004. En effet, la fortune électorale du PLC n'a cessé de se dégrader dans toutes les régions du pays pour atteindre, à l'élection de mai 2011, les bas-fonds de la médiocrité électorale au regard de l'histoire de cette formation qui a été au pouvoir la plupart du temps au XX^e siècle. C'est qu'en l'espace d'une décennie seulement, le vote libéral a fondu pour passer, de l'élection générale de 2000 à celle de 2011, de 40 % des voix et 172 députés (dont 100 en Ontario) à 19 % des voix et seulement 34 députés. En fait, depuis les années 1960, les libéraux n'ont pas souvent eu des victoires fortes à l'image de celle de 1968 qui constitue la dernière réussite électorale vraiment convaincante avec 46 % des suffrages exprimés et 154 députés³.

En mai 2011, la pilule était d'autant plus amère à avaler que, suite à la victoire à l'arraché des conservateurs en 2006, le sentiment prévalait au sein des troupes libérales que Stephen Harper et les siens finiraient, plus tôt que plus tard, par trébucher sur un des nombreux écueils parsemant la route des gouvernements minoritaires, pavant ainsi la voie à un retour au pouvoir des libéraux. Ces derniers reprendraient alors, pensait-on, « tout naturellement » la place qui leur appartenait au firmament politique pour y retrouver le siège qu'ils avaient occupé la plupart du temps depuis la première victoire de Wilfrid Laurier, en 1896. Mais les élections successives des années 2000 ont montré que tel n'était pas le

-
2. Darrell Bricker et John Ibbitson, *The Big Shift. The seismic change in Canadian Politics, Business, and Culture and what it means for our future*, Toronto, HarperCollins Publishers Ltd, 2013.
 3. Paul Adams, *Power Trap: How fear and loathing between New Democrats and Liberals keep Stephen Harper in power — and what can be done about it*, Toronto, James Lorimer Compagny and Limited, 2012, p. 127.

cas et que l'éjection du siège du gouvernement représentait plus qu'un simple cahot sur la route du pouvoir.

Aujourd'hui, il semble cependant que la plupart des libéraux se soient rendus à l'évidence que l'électorat s'était détourné d'eux et que les défaites se révélaient davantage que des accidents de parcours passagers comme l'avaient été les victoires conservatrices de 1957, 1958 et 1979. Elles signifiaient au contraire un tournant volontaire d'une bonne partie de l'électorat vers les conservateurs qui offraient un programme électoral plus attrayant, encore que le sentiment que la dernière élection leur a été « volée » – avec des manœuvres électorales douteuses – reste encore présent au sein des troupes libérales⁴. Quoi qu'il en soit, la question est maintenant de savoir si Trudeau-fils saura renverser la tendance et ramener les électeurs typiquement libéraux au bercail, tout en revampant la marque de commerce du PLC comme l'avait d'ailleurs fait son père auparavant. C'est dans ce contexte que tous se demandaient si l'hiver 2013 ne constituait pas le premier pas dans la marche à venir qui, pour les libéraux canadiens, permettra le retour au pouvoir.

À cet égard, les augures sont encore loin d'être aussi clairs que certains le croient, les sondages d'aujourd'hui ayant la fâcheuse propension à découvrir des tendances qui ne paraissent exister qu'au moment où les questions sont posées aux électeurs. En effet, la réalité politique d'au moins trois élections provinciales récentes (Alberta, Québec et Colombie-Britannique) a montré que les sondages avant les élections peuvent induire, et parfois grandement, en erreur⁵. En outre, il est d'autant plus difficile de dire ce qu'il en sera en 2015 que si son illustre patronyme de Trudeau suscite à la moindre évocation de nombreux frissons d'exaltation, il indispose aussi bon nombre d'électeurs. Or, il se pourrait que, ces temps-ci, on entende davantage les « ravis » que les « opposants », ce qui pourrait fausser notre jugement sur la réelle force du PLC avec leur nouveau chef. Et si les quatre élections partielles du

4. « Le chef libéral Bob Rae conclut que ces tactiques ont eu un impact certain sur la performance de sa formation. Il n'excluait pas de s'adresser aux tribunaux pour réclamer des élections complémentaires dans une trentaine de circonscriptions. » « Des élections volées? », Chantal Hébert, *Le Devoir*, 27 février 2012, <http://www.ledevoir.com/politique/canada/343751/des-elections-volees>, consulté le 10 octobre 2013.

5. Ces trois élections qui sont survenues respectivement en avril 2012, septembre 2012 et mai 2013, ont vu les sondages être dans l'erreur et de manière spectaculaire dans le cas de la Colombie-Britannique où pas un seul d'entre eux n'avait prévu la victoire de la libérale Christy Clark.

25 novembre 2013 ont montré que les libéraux pouvaient espérer faire un retour, avec deux victoires et surtout un résultat très fort dans la circonscription conservatrice manitobaine de Brandon-Souris, il faut toujours se rappeler que les élections partielles sont de bien mauvais prédicteurs des résultats à venir. Ainsi, même à la lumière des élections partielles et des sondages favorables, il reste hasardeux de prédire ce qu'il en sera exactement à la prochaine élection, en 2015, d'autant plus que dans une course à trois, il est difficile d'avancer quoi que ce soit quant à l'éventuel gagnant⁶.

En fait, cet ouvrage n'a pas pour ambition intellectuelle de prophétiser sur l'identité du prochain vainqueur ou premier ministre. L'objectif poursuivi se situe sur un autre terrain, celui de la compréhension de l'évolution idéologique plus ou moins récente d'un parti qui a été dominant dans la vie politique canadienne, afin d'avancer des pistes de réflexion pour mieux saisir pourquoi il vacille sur ses fondations idéologiques. Plus précisément, l'ouvrage propose un retour interprétatif sur la famille libérale depuis la fin des années 1960 (nous y reviendrons plus loin) dans le but d'examiner les tentatives d'adaptation, parfois réussies parfois infructueuses, de la part des chefs du parti pour maintenir le parti au pouvoir. Par adaptation, il ne faut pas seulement entendre des changements de tactique qui surviennent assez fréquemment, notamment au moment de la préparation des campagnes électorales. Par adaptation – et dans notre cas, celle de nature idéologique –, il faut entendre des changements profonds, presque de nature et non de façade, qui permettent parfois à un parti de demeurer concurrentiel électoralement ou peuvent entraîner sa disparition. Pour un exemple d'adaptation, pensons à un parti de droite prenant un virage de gauche ou l'inverse, alors qu'un changement de couleur du parti, comme l'ont fait les libéraux albertains qui avaient adopté le vert (pour revenir finalement au rouge traditionnel) ne se range pas vraiment dans cette même catégorie. Ce concept, emprunté à des chercheurs qui l'ont utilisé pour examiner l'évolution du Parti conservateur britannique qui, à la manière des libéraux canadiens,

6. Au début de l'automne 2013, un sondage indiquait que les trois partis seraient presque à égalité, chacun se partageant un tiers des intentions de vote (PC, 30 %, PLC, 29 % et NPD, 27 %). Dans ces conditions, les variations provinciales et régionales acquièrent une importance cruciale. David Akin, « Course à trois dans les intentions de vote au fédéral », *TVA nouvelles*, 10 septembre 2013, <http://tvanouvelles.ca/lcn/infos/national/archives/2013/09/20130910-200954.html>, consulté le 20 septembre 2013.

a été le parti dominant jusqu'au milieu des années 1990⁷, nous permettra de montrer comment le PLC a perdu son centre de gravité politique au cours des années 2000.

Comme dans d'autres travaux antérieurs où nous avons analysé les orientations idéologiques de partis politiques⁸, nous tenterons de brosser un profil de l'évolution des idées défendues par le PLC pendant plus de quarante ans (1968-2013). Ce n'est pas dire, bien sûr, que ce soit la seule dimension qui puisse être analysée puisque les partis politiques sont des organisations aux multiples facettes, pensons seulement à l'organisation du parti. L'une d'entre elles est certainement l'idéologie défendue par le parti, quoiqu'il ne faille pas se faire d'illusion sur le pouvoir des programmes auprès des électeurs qui ne les lisent pas, le vote de ces derniers s'appuyant sur bien d'autres facteurs dans la détermination des choix électoraux⁹. Cela est d'autant plus vrai que, comme le rappelle le politologue Réjean Pelletier, les partis politiques ne paraissent plus avoir « cette capacité d'encadrement programmatique des citoyens », une disposition qu'ils possédaient jadis¹⁰. On pourrait certes discuter de la réalité passée de cette aptitude à offrir un programme cohérent et élaboré en montrant qu'elle n'était pas aussi forte qu'on le dit maintenant. Il est vrai que les partis politiques semblent se contenter, aujourd'hui plus qu'hier, d'offrir un ensemble de mesures hétéroclites en fonction de portions précises de l'électorat, créant ainsi un effet de dispersion idéologique où l'électeur peine parfois à se retrouver.

Néanmoins, même en admettant la réalité de cette difficulté quant à la capacité d'encadrement des partis, chacun d'eux doit minimalement proposer une carte de visite idéologique. Celle-ci lui permet de se distinguer des adversaires et de se positionner dans l'espace politique pour établir ce que le politologue italien Giovanni Sartori appelait une *distance*

7. Timothy Heppell, *The Tories. From Winston Churchill to David Cameron*, London, Bloomsbury, 2014, p. 4.

8. Frédéric Boily, *Mario Dumont et l'Action démocratique du Québec. Entre populisme et démocratie*, Québec, PUL, 2008 ; *La droite en Alberta. D'Ernest Manning à Stephen Harper*, Québec, PUL, 2013.

9. Daniel-Louis Seiler, *Clivages et familles politiques en Europe*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2011, p. 69.

10. Réjean Pelletier, « Des partis politiques critiqués, mais encore nécessaires », *Les partis politiques québécois dans la tourmente. Mieux comprendre et évaluer leur rôle*, sous la direction de Réjean Pelletier, Québec, PUL, 2012, p. 5.

entre eux¹¹. Certes, l'affirmation de cette distance s'avère parfois minime, ce dont d'ailleurs plusieurs se plaignent, comme nous l'avons dit plus haut. Mais les partis politiques étant ce qu'ils sont, il reste encore nécessaire pour eux d'offrir des orientations programmatiques aux électeurs, question de montrer leur différence, leur originalité ainsi que leur pertinence à l'électorat. Or, c'est une tâche qu'ils doivent accomplir dans un temps où on parle de l'obsolescence des grandes idéologies qui, comme le marxisme, ne parviennent plus à susciter l'enthousiasme des foules, conduisant ainsi à des campagnes électorales transformées en batailles d'images de chefs plutôt que d'idées. C'est dans ce contexte de personnalisation politique centré sur les chefs que les partis politiques se forgent une identité idéologique avant de se présenter devant l'électorat. Car à moins de vouloir se cantonner dans une pure position de protestation – ce qui arrive parfois avec de petites formations idéologiques qui cherchent à capitaliser sur les sentiments d'exaspération de la population –, les partis politiques présentent toujours un ensemble d'orientations qui s'exprimeront de diverses manières dans les documents, discours, plateformes électorales et surtout dans les politiques elles-mêmes qui seront mises en œuvre lorsqu'ils parviendront au gouvernement. Voyons maintenant quel était l'essentiel du projet libéral au cours du XX^e siècle.

LE PROJET LIBÉRAL CANADIEN : UN APERÇU

La question qui, cependant, se pose est de savoir si les libéraux canadiens, à travers leur histoire, ont offert un ensemble d'orientations programmatiques assez cohérent pour se mériter le nom de projet libéral et qui les distinguerait des autres formations. La question se pose d'autant plus que le PLC a souvent été vu comme un ensemble plutôt informe quant à ce qui le caractérisait et il a fréquemment dû se défendre d'être seulement une « grosse machine rouge » dont le seul but est de gagner des élections. Mais on aurait tort de n'y voir qu'une machine à gagner des élections. En effet, le PLC a su proposer à l'électorat canadien un projet libéral structurant, composé d'un savant mélange de pragmatisme et de valeurs libérales qui a défini l'offre politique de cette formation au XX^e siècle.

11. Giovanni Sartori, *Partis et systèmes de partis. Un cadre d'analyse*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2011, p. 188-189.

Certes, le libéralisme du PLC ne semble pas toujours avoir été cohérent au plan politique, ce qui ne doit pas surprendre, le libéralisme lui-même ayant toujours été l'objet d'incessants débats. Le spécialiste de l'histoire intellectuelle Pierre Rosanvallon remarquait à cet effet que le libéralisme demeurait « opaque et flou derrière un apparent cortège d'évidences¹². » On comprend alors que le libéralisme ait été diversement interprété au plan intellectuel et que, dans la sphère partisane où le degré de cohérence cède le pas à l'efficacité électorale, il ait pu donner lieu à des projets politiques divergents selon les contextes et les époques, l'exposant ainsi à de multiples critiques. Par exemple, l'idée que les libéraux prônent une vision atomistique de l'individu se révèle aussi vieille que le libéralisme lui-même et elle connaît d'ailleurs un regain d'intérêt aujourd'hui, avec la critique du néo-libéralisme sous la forme d'une dénonciation des excès incontrôlés du capitalisme et de l'individualisme ou encore de l'ultralibéralisme qui fait une confiance aveugle au marché¹³. Au-delà des critiques, le libéralisme repose sur un certain fond commun qu'il faut décrire brièvement parce qu'il constitue également le fond commun sur lequel le PLC a pris naissance.

Au plan politique, les libéraux partagent une conception où le pouvoir doit être restreint dans ses capacités d'intervention. Attachés à préserver des espaces de liberté individuelle, les penseurs libéraux ont en effet cru à la nécessité d'ériger des barrières et des freins empêchant toute concentration du pouvoir dans les mains des gouvernements. La conception libérale du pouvoir s'articule autour d'une méfiance, parfois très profonde, envers l'État et les libéraux se sont souvent associés à Lord Acton – comme Trudeau qui le citait à l'occasion – pour reprendre le cliché fréquemment répété que « le pouvoir tend à corrompre, le pouvoir absolu corrompt absolument ». Dans la logique libérale où le pouvoir étatique démontre une volonté de se déployer avec toujours plus de force dans différents domaines, les excès d'étatisme sont particulièrement redoutés. C'est ainsi que le pouvoir est perçu à la manière d'une pieuvre maléfique qui cherche à étendre ses tentacules sur tout ce qui tombe à sa portée plutôt que comme une locomotive de tête qui tire la société vers un monde meilleur, pour utiliser ces deux images.

12. Pierre Rosanvallon, *Le libéralisme économique. Histoire de l'idée de marché*, Paris, Éditions du Seuil, 1989, p. I.

13. Voir Serge Audier pour la présentation de ces critiques, *Néo-libéralisme(s). Une archéologie intellectuelle*, Paris, Éditions Grasset, 2012, p. 8 et suivantes.

C'est pourquoi dans la version restrictive du libéralisme ou « négative », l'État se révèle tout au plus un instrument ayant des fonctions d'encadrement et de surveillance afin de faire respecter la loi et d'assurer l'ordre social. Des fonctions essentielles, reconnaît-on du côté libéral, et c'est ainsi que les libéraux misaient sur un État-gendarme capable de pacifier le territoire national afin d'assurer la protection des frontières contre les ennemis de l'extérieur. Voilà qui conduit à une espèce d'ambiguïté fondamentale en ce qui concerne le rôle du gouvernement sur la société puisque dans la conception libérale du gouvernement, l'État doit « paradoxalement gouverner puisqu'il est nécessaire, mais comme ne gouvernant pas¹⁴ ». Ce paradoxe de la pensée libérale a été, pour certains penseurs, surmonté en cantonnant l'État dans la protection de la société et de la propriété alors que d'autres ont voulu rafraîchir le projet libéral en l'adaptant aux nouvelles conditions sociales, notamment dans les années 1930 lorsque la crise économique a frappé. Ainsi, en ce qui a trait au rôle de l'État dans la société et l'économie, le libéralisme ne propose pas une seule solution. Par exemple, la conception libérale de John Rawls qui met l'accent sur les conditions de la justice diffère de la critique du planisme de Friedrich Hayek, une critique reprise d'ailleurs par les conservateurs. On se gardera donc d'avoir une vision univoque du libéralisme et de le résumer à sa plus simple expression, celui d'un individualisme exacerbé en lutte constante contre l'État. Si cette vision correspond à la vision libertarienne du libéralisme, à la façon de l'intellectuelle américaine Ayn Rand qui trouvait même que Hayek était trop peu libéral, elle ne coïncide pas avec l'ensemble du projet libéral, notamment canadien.

Or, ces tensions se retrouvent aussi dans le libéralisme canadien quant au rôle que doit exercer l'État et, à l'intérieur du PLC, l'approche a varié au cours du siècle¹⁵. Par exemple, Wilfrid Laurier est parvenu à réconcilier les libéraux avec le religieux, en se démarquant des Rouges qui passaient pour « révolutionnaires » alors que les libéraux adoptaient une attitude modérée envers l'Église. Par ailleurs, le chef libéral proposait un projet économique qui, dans la lignée du libéralisme économique orthodoxe du XIX^e siècle, s'inscrivait dans les traces du libre-échange

14. André Vachet, *L'idéologie libérale. L'individu et sa propriété*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1988, p. 378.

15. William Christian et Colin Campbell, *Political Parties and Political ideologies in Canada: liberals, conservatives, socialists, nationalists*, Toronto, McGraw-Hill Ryerson, 1974, p. 47 et suivantes.

et de l'intégration continentale avec les États-Unis. Le projet ne se concrétisa pas, l'élection fédérale de 1911 en signifiant en quelque sorte la défaite.

Quant à William Lyon MacKenzie King, il préconisait une approche plus souple et une sorte de réconciliation avec l'État, du moins à ses débuts avec une forme d'interventionnisme gouvernemental qui mettait en sourdine le laisser-faire économique de la période antérieure. Certes, le prudent et calculateur King, avec un style de leadership tout en « clair-obscur », pour le dire comme Gérard Bergeron¹⁶, n'alla jamais aussi loin que ce qu'il annonçait dans *Humanity and Industry* (1920), un gros et indigeste ouvrage où il mettait l'accent sur le « libéralisme positif » qu'il avait défendu lors du congrès de 1919. Mackenzie King s'est cependant montré sous un autre jour au gouvernement, celui de la prudence et du conservatisme fiscal, et c'est pourquoi il a fallu attendre la fin des hostilités pour assister à sa lente conversion à l'interventionnisme étatique d'inspiration keynésienne qui accompagnait les transformations de la société et de l'économie canadienne¹⁷. D'une certaine façon, c'est sous sa direction que le PLC a pris son caractère centriste qui deviendra sa marque distinctive. Ceux qui succéderont à MacKenzie King, soit Louis St-Laurent et Lester B. Pearson, continueront dans la voie tracée, notamment, dans le cas de Pearson, par des efforts d'accommodation avec le Québec ainsi qu'avec les intérêts régionaux ailleurs au Canada. Dans ses grandes lignes et succinctement résumé, le projet libéral canadien se définissait sous la forme d'un projet pragmatique qui prônait la stabilité nationale.

Avant que Trudeau n'en prenne la direction, la force de ce projet consistait à faire du PLC, au plan idéologique, un parti de centre qui parvenait, assez adroitement, à trouver un équilibre entre interventionnisme étatique et protection des intérêts économiques, d'une part, et centralisme fédéral et protection des intérêts régionaux d'autre part, ce que des auteurs ont d'ailleurs décrit comme une « guerre aux disparités régionales »¹⁸. En effet, historiquement, le PLC se présentait sous les traits du seul grand parti national en mesure de jouer le difficile

16. Gérard Bergeron, « La politique étrangère du Canada », *Le système politique du Canada. Institutions fédérales et québécoises*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1968, p. 401.

17. H. V. Nelles, *Une brève histoire du Canada*, Montréal, Fides, 2005, p. 258-261.

18. James Laxer et Robert Laxer, *The Liberal Idea of Canada. Pierre Trudeau and the Question of Canada's Survival*, Toronto, James Lorimer and Company, 1997, p. 23.

jeu d'équilibre entre les différents groupes linguistiques au Canada. Cet exercice d'équilibriste ne se révélait pas toujours fructueux, notamment lorsque des tensions internationales demandaient des réponses de la part du gouvernement ; par exemple lors de la guerre de Boers, quand Wilfrid Laurier décida d'envoyer une force expéditionnaire, en 1899, suivant ici l'opinion publique canadienne-anglaise pro-britannique¹⁹. On comprend pourquoi on a aussi remarqué que les deux grands partis nationaux ne l'ont pas toujours été car ils rencontraient souvent des problèmes « à transcender les clivages régionaux²⁰ ».

Quoi qu'il en soit, cette capacité du PLC à représenter des intérêts régionaux et ethnolinguistiques variés s'incarnait de diverses manières comme dans ce principe d'alternance entre chefs francophones et anglophones qui s'est imposée comme une tradition non écrite, même si elle n'a pas toujours fait consensus²¹. Cela dit, cette volonté de conciliation passait surtout par une intervention de l'État, le PLC ayant fait, comme nous l'avons mentionné plus haut, de la « guerre contre les disparités régionales et la quête pour une égale opportunité » pour tous un élément central des programmes politiques des années comprises entre 1945 et 1968, si on oublie l'intermède Diefenbaker²². C'est d'ailleurs ce qui a été amèrement critiqué par les intellectuels de l'Ouest canadien qui ne voyaient dans la formule libérale qu'un moyen d'apaiser le Québec et de s'assurer d'un château fort électoral au détriment de la bonne santé économique de l'ensemble canadien²³. Ainsi compris, le PLC se voulait le gardien de l'axe laurentien « Toronto-Montréal », ce qui avait pour effet, avançait-on, de garder les provinces de l'ouest, comme l'Alberta, dans une situation semi-coloniale.

19. Justin Massie, *Francosphère. L'importance de la France dans la culture stratégique du Canada*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2013, p. 134.

20. Louis Massicotte, « Les partis politiques nationaux au Canada : une vie difficile, un rôle indispensable », *L'absence de partis nationaux : menace ou opportunité?*, édité par Jean-Benoit Pilet, Jean-Michel de Waele et Serge Jaumain, Bruxelles, Éditions de l'université de Bruxelles, 2009, p. 74.

21. En fait, Trudeau aurait été élu par des délégués qui, notamment du côté canadien-anglais, croyaient que cette règle se révélait trop contraignante. Peter Regenstreif, « Note on the "Alternation" of French and English Leaders in the Liberal Party of Canada », *Canadian journal of Political Science Association/Revue canadienne de science politique*, vol. 2, n° 1, mars 1969, p. 118-122.

22. James Laxer et Robert Laxer, *The Liberal Idea of Canada*, op. cit., p. 23.

23. David J. Bercuson et Barry Cooper, *Deconfederation. Canada Without Quebec*, Toronto, Key Porter Books, 1991 ; David J. Bercuson et Barry Cooper, *Derailed. The Betrayal of the National Dream*, Toronto, Key Porter Books, 1994.

Au plan de la conception du fédéralisme, les libéraux ont souvent privilégié une approche plutôt centralisatrice, oscillant entre fédéralisme coopératif et fédéralisme unitaire. Des visions divergentes s'affrontent en cette matière et il n'est pas toujours facile de s'y retrouver. Selon certains auteurs, Lester B. Pearson aurait embrassé un fédéralisme décentralisé et symétrique, suivi par Trudeau qui aurait contrebalancé cette tendance par un retour à un fédéralisme davantage centralisé²⁴. Un autre auteur fait cependant remarquer que la conception libérale du fédéralisme de la collaboration de Jean Chrétien et celle, conservatrice, du fédéralisme d'ouverture sont presque indistinctes l'une de l'autre²⁵. En ce sens, le projet libéral ne supporte pas une seule vision du fédéralisme qui aurait traversé le siècle identique à elle-même. Toutefois, malgré les désaccords, on peut tout de même parler d'une vision libérale du fédéralisme assez cohérente pour être perçue comme telle par l'ensemble de l'électorat, laquelle impliquait l'intervention de l'État afin d'assurer un équilibre entre les différentes composantes régionales du pays, un but pas toujours atteint il est vrai, comme nous l'avons mentionné plus haut. Citons à cet égard Pierre Trudeau qui, lors de la visite de Ronald Reagan au Canada, en mars 1981, rappelait que le gouvernement canadien avait dû se montrer plutôt entreprenant dans le passé et que cela était encore vrai au début des années 1980²⁶.

Cela dit, les limites de l'intervention étatique ne sont jamais fixées une fois pour toutes, car elles sont sujettes à d'incessants débats aussi bien entre les partis politiques qu'à l'intérieur même du PLC. La conception de l'État de bien des libéraux n'est d'ailleurs pas toujours si éloignée de celle de la droite conservatrice, dans la mesure où les libéraux se montrent aussi prudents quant à l'intervention étatique, comme l'écrivait récemment un des leurs : « A liberal is sceptical of government intervention in free markets and individual choices, except to correct market failures – including environmental degradation and extreme inequality – and to provide public goods : pensions and healthcare, education and

24. Michael D. Behiels, « Asymmetrical Federalism in Canada : Magic Wand or Breaking the Ties that Bind? », *The Case for Centralized Federalism*, edited by Gordon DiGiacomo and Maryantonett Flumian, Ottawa, University of Ottawa Press, 2010, p. 78.

25. Gordon DiGiacomo, « The Federal Government is Not Simply One Government among Many », *The Case for Federalism*, *op. cit.*, p. 251.

26. Cité par Philip Resnick, *The Labyrinth of North American Identities*, Toronto, Toronto University Press, 2012, p. 83.

infrastructure, foreign policy and national defence²⁷.» La discussion quant au rôle de l'État fait en quelque sorte partie du grand débat canadien qui accompagne la mise en place de l'État-providence dans les années post-1945.

DÉFINITION D'UNE FAMILLE IDÉOLOGIQUE

C'est sur la toile de fond décrite plus haut quant à la nature du projet canadien qu'il s'agira d'offrir un portrait de famille de la formation libérale et ce, comme le sous-titre de l'ouvrage l'indique, des années 1970 à aujourd'hui. Il est cependant nécessaire au préalable de définir ce concept de famille politique qui peut se décliner de deux grandes manières. Dans une première acception, utilisée notamment en comparaison politique, le terme de famille doit s'entendre au sens taxinomique du terme. Ici, il implique alors la recherche de critères précis comme le type d'organisations, la composition sociale de l'électorat, les conditions de sélection des chefs, ou encore le mode de direction et autres dimensions qui permettent de déterminer les contours, souvent flous, d'une famille politique, comme on le fait pour classer des espèces animales²⁸. C'est une méthode qui donne souvent lieu à des typologies de partis politiques. Dans une telle acception, l'orientation idéologique demeure un critère important mais elle ne constitue pas le seul élément d'identification d'une famille politique.

Le même terme peut aussi être compris à la manière d'Albert Thibaudet, critique littéraire et aussi un des pères fondateurs de l'histoire des idées politiques en France, lorsqu'il écrivait, en 1932, qu'on peut définir une famille politique à partir des idées qui lui sont propres et qui en constituent le fondement : « La politique, ce sont des idées. » Dans cette acception, le critère des idées devient le plus déterminant pour identifier un groupe, mais Thibaudet ajoutait, pour éviter toute confusion, que « les courants d'idées politiques, les familles politiques d'esprits, sont loin de coïncider avec les partis officiels et les groupes parlementaires. Il

27. Adam Goldenberg, « Why the Liberals needs the own Jason Kenney », *The Globe and Mail*, 3 janvier 2014.

28. C'est l'approche qui est préconisée par Daniel-Louis Seiler qui utilise les critères de dépendance, de fonctionnalité et de transformation pour identifier les familles politiques européennes. Voir Daniel-Louis Seiler, *Clivages et familles politiques en Europe*, op. cit., p. 73-74.

y a là deux systèmes de morcelage différents.²⁹ » La famille représente un vaste ensemble aux frontières incertaines et qui ne se réduit pas seulement aux partis politiques, ces derniers étant des incarnations partielles, imparfaites parfois trompeuses d'un courant d'idées plus vastes. Pour la présente étude, nous mettrons l'accent sur le membre fédéral de la famille libérale canadienne afin d'en déterminer les orientations idéologiques depuis les années 1970 jusqu'à aujourd'hui.

Ajoutons que, dans le cas qui est le nôtre, le concept de famille prend un autre sens, banal et populaire celui-là plutôt que théorique. En effet, dans la mesure où le fils dirige maintenant la même formation que le père a puissamment marquée, l'étude du PLC devient une véritable affaire de famille. C'est ainsi que le concept voit son caractère purement analytique acquérir une dimension filiale qui le rend doublement pertinent pour examiner le PLC à partir de la fin des années 1960. Évidemment, cela reste un peu réducteur d'examiner le fils à la lumière du paternel ne serait-ce qu'en raison des différences de contexte qui empêcheraient le Trudeau d'aujourd'hui, même s'il le voulait, de reproduire les politiques du Trudeau d'hier. Mais, mentionnons que les précédents chefs du parti, Stéphane Dion et Michael Ignatieff, ont eux aussi été fréquemment comparés à Trudeau, l'intellectuel canadien-anglais ne dédaignant pas à se présenter comme un « second Trudeau » lorsqu'il est revenu sur la scène politique canadienne. Les choses étant ce qu'elles sont et le patronyme étant devenu ce qu'il est au Canada, l'arrivée du fils a déclenché un processus de comparaison – l'exercice étant déjà bien commencé³⁰ – qui n'est pas prêt de s'arrêter de sitôt, surtout avec l'éventualité de le voir devenir premier ministre ou chef de l'opposition officielle un jour. Citons d'ailleurs Justin Trudeau lui-même qui expliquait, dans l'avant-propos d'un ouvrage réunissant des personnalités racontant une anecdote ou un témoignage sur son père, qu'une « foule de personnes » ne cessaient de le ramener à la figure de son père³¹. C'est à la fois un atout politique – la reconnaissance immédiate du nom – et un fardeau – comment exister politiquement hors de l'ombre paternelle – que le chef

29. Albert Thibaudet, *Les idées politiques de la France*, dans Albert Thibaudet, *Réflexions sur la politique*, édition établie par Antoine Compagnon, Paris, Robert Laffont, 2007, p. 157.

30. Voir John English, « Politics made Pierre. Lightning strikes twice? », *The Globe and Mail*, 18 avril, 2013, p. A11.

31. Justin Trudeau, « Avant-propos », dans Nancy Southam, *Trudeau tel que nous l'avons connu*, Montréal, Fides, 2005, p. 7.

du PLC devra gérer avec doigté, d'où l'idée de miser sur le « Team Justin » sur twitter pour faire oublier le nom du père qui, lui, avait fait campagne, en 1968, avec « Action-Trudeau³² ».

Dans ce portrait de la famille, les figures des chefs de parti prendront donc une place importante, peut-être un peu trop même. Mais la politique partisane étant devenue ce qu'elle est aujourd'hui, les chefs de parti ont pris au fil du temps une dimension « présidentielle » de plus en plus importante qu'il est difficile d'ignorer³³. Cette dimension a d'ailleurs commencé à émerger au temps de Trudeau qui était, comme nous le verrons au premier chapitre, en phase avec l'âge de l'image et de la télévision. C'est pourquoi nous attarderons plus que de raison à la figure des chefs du PLC.

RETOUR SUR LE TEMPS PRÉSENT OU LA PRÉCARITÉ DU COURANT LIBÉRAL

Chose certaine, l'arrivée d'un nouveau chef à la tête du parti – le quatrième depuis 2004 – se révèle une occasion rêvée pour réfléchir à l'évolution des libéraux canadiens. Il est vrai que dans la dernière décennie sont apparus des travaux qui enrichissent notre compréhension de l'évolution intellectuelle de la pensée de Trudeau, dont certains basés sur des documents inédits³⁴. On dispose également d'ouvrages en langue française sur le courant libéral, pensons à la biographie consacrée à Wilfrid Laurier par le journaliste André Pratte³⁵ ou encore à l'ouvrage du politologue Guy Laforest sur l'échec, à ses yeux, du projet canadien sous Trudeau³⁶. Des essais de facture différente qui proposent, chacun à leur façon, une réflexion sur l'expérience libérale à partir du Québec, mais qui laissent

32. Lawrence Leduc et al. *Dynasties and interludes. Past and Present in Canadian Electoral Politics*, Toronto DunDurn Press, 2010, p. 257.

33. Edward McWhinney, *Chrétien and Canadian Federalism. Politics and the Constitution, 1993-2003*, Vancouver, Ronsdale Press, 2003, p. 25-26

34. Voir Max et Monique Nemni, *Trudeau. Fils du Québec, père du Canada. Tome 1. Les années de jeunesse: 1919-1944*, Montréal, Les Éditions de l'Homme, 2006 ainsi qu'André Burelle. *Pierre Elliott Trudeau. L'intellectuel et le politique*, Montréal, Fides, 2005. Pour plus de détails sur ces ouvrages et d'autres, voir Frédéric Boily, « D'un Trudeau à l'autre: l'homme, l'intellectuel et le croyant », *Mens, revue d'histoire intellectuelle de l'Amérique française*, vol. VII, n° 2, printemps 2008.

35. André Pratte, *Wilfrid Laurier*, Montréal, Boréal, 2011.

36. Guy Laforest, *Trudeau et la fin d'un rêve canadien*, Sillery, Éditions du Septentrion, 1992.

toujours place à d'autres interprétations. Cela est notamment vrai pour ceux qui se donnent pour objectif, comme ce sera le cas ici, de cerner les évolutions récentes du courant libéral, dans son incarnation fédérale.

Cette réflexion s'avère d'autant plus nécessaire que les travaux en langue française consacrés exclusivement au courant libéral fédéral et aux orientations idéologiques de cette formation ne sont pas si nombreux. Si on possède de solides études en langue anglaise sur les libéraux et sur la déroute du PLC dans les dernières décennies, comme celles de Stephen Clarkson, de Brooke Jeffrey et de Peter C. Newman³⁷, pour ne nommer que celles-là, les spécialistes francophones de la politique canadienne ne se sont guère penchés sur la transformation du courant libéral depuis les années 1990 ou, à tout le moins, pas au point d'y consacrer un ouvrage d'analyse ou de synthèse. D'une certaine façon, le constat qui vaut pour le Parti libéral du Québec (PLQ) s'applique aussi aux libéraux fédéraux. En effet, comme le remarque l'historien Michel Lévesque dans un récent ouvrage fort bien documenté, le PLQ pourtant central dans l'évolution politique du Québec n'a toujours pas vu son biographe rédiger son histoire détaillée³⁸. Au Québec, le PLC attend aussi les historiens du politique qu'intéresserait l'écriture de son histoire au XX^e siècle. Or, voilà qui n'est pas sans être paradoxal dans la mesure où une des clés du succès électoral de cette formation a toujours été son ancrage électoral en terre québécoise, au grand dam par ailleurs des élites intellectuelles et politiques de l'Ouest canadien pour qui le PLC ne cessait de cajoler, du moins le croyait-on, le Québec pour gagner la faveur des électeurs.

Cela dit, l'analyse proposée dans cet ouvrage s'arrime à l'idée que la précarité politique du PLC doit se comprendre, au moins en partie, à la lumière des évolutions idéologiques un peu tortueuses des libéraux au cours des quarante dernières années. Or, dans une situation de bipolarisation plus accentuée que par le passé entre la gauche et la droite, les libéraux sont devenus vulnérables. Cantonnés à un centre ne cessant de se rétrécir, les libéraux fédéraux peinent à proposer un projet authentiquement libéral pour le XXI^e siècle. Et pour bien comprendre cette difficulté, il faut revenir, comme nous le ferons, aux années 1970.

37. Voir les ouvrages suivants : Stephen Clarkson, *The Big Red Machine : how the Liberal Party dominates Canadian politics*, Vancouver, UBC Press, 2005 ; Brooke Jeffrey, *Divided Loyalties : the Liberal Party of Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 2010.

38. Michel Lévesque, *Histoire du Parti libéral du Québec. La nébuleuse politique 1867-1960*, Québec, Sillery, 2013, p. 12-13.

C'est dans ce contexte, sommairement brossé pour l'instant, que nous proposons d'examiner l'histoire du temps présent du PLC plus que son histoire passée. Une étude sur le passé libéral demanderait de revenir sur les grandes figures qui ont dirigé cette formation qui a dominé, politiquement, le XX^e siècle. Plus modestement, nous nous concentrerons sur l'histoire politique plus récente qu'ancienne de cette formation. Par-là, nous entendons la période qui s'étend des années 1970 à aujourd'hui, ce qui, dans le contexte de la présente étude, se justifie d'autant plus qu'une telle périodisation amène à faire un saut du père au fils.

Cependant, un regard plus limité dans le temps et sur la réalité actuelle comporte son lot de difficultés, l'une étant qu'une partie importante de la période étudiée se trouve en cours d'évolution au gré des circonstances imprévisibles du moment. Ainsi que le souligne avec justesse l'historien Henri Rouso, un spécialiste de l'histoire du temps présent qui est rattaché à l'Institut français du même nom (IHTP), « [l]a particularité de l'histoire du temps présent est de s'intéresser, elle, à un présent qui est le sien propre, dans un contexte où le passé n'est ni achevé, ni révolu, où le sujet de son récit est un "encore-là"³⁹ ». Cet « encore-là », pour reprendre le terme de l'historien français, se révèle particulièrement vrai dans le cas des libéraux. En fait, avec l'arrivée de Justin Trudeau, le « encore-là » se trouve renforcé par les inévitables comparaisons entre le père et le fils qui prennent une dimension nouvelle. Pour le dire autrement : à quel point le père est encore présent dans les positions libérales du fils ? C'est là une situation inédite et pour le moins inhabituelle lorsqu'on compare des chefs de parti.

En effet, si Bob Rae était resté chef du PLC ou encore si le député libéral Marc Garneau s'était emparé des rênes du parti, la comparaison se serait probablement cantonnée aux chefs récents (Stéphane Dion et Michael Ignatieff), et Trudeau aurait été rappelé comme grande figure, mais restant davantage dans l'histoire ou dans « l'ayant-été », pour reprendre les catégories de Rouso. Or, la donne a changé depuis que le fils a pris la direction du parti puisque son arrivée a eu pour effet, comme nous l'avons mentionné plus haut, de relancer la discussion autour de l'héritage de Pierre Trudeau et de reposer la question de la réactualisation de son legs politique et de la filiation – autre que purement familiale – qui existe entre les deux chefs. Donnons un exemple tout récent avec ce qui a été interprété comme une des décisions les plus audacieuses prises

39. Henri Rouso, *La dernière catastrophe. L'histoire, le temps présent, le contemporain*, Paris, Gallimard, 2012, p. 13.

par Justin Trudeau jusqu'ici, celle d'exclure les sénateurs libéraux du caucus de son parti. Ici, l'histoire du temps présent, dont les deux bornes sont le père et le fils, prend une tournure inattendue.

Dans la foulée des commentaires émis à ce moment, généralement positifs par ailleurs, un historien avançait en effet que cette décision de rendre moins partisan le sénat devait être interprétée à la lumière d'une autre prise plus de quarante ans plus tôt par son père et qui concernait cette fois la nomination de sénateurs. L'auteur rappelle que Trudeau père avait nommé dix sénateurs conservateurs dont Ernest Manning, l'ancien chef du Crédit social pourtant un ferme opposant aux idées libérales. Bref, le fils poursuivait ainsi l'œuvre du père, celle consistant à faire du sénat un espace non partisan dévoué à la réflexion à propos des lois⁴⁰. Au-delà de la justesse du constat se pose la question de la continuité des positions d'un parti sous la direction d'un chef à l'autre. Si elle se révèle inévitable, rarement se pose-t-elle dans le cadre du fils qui prend la direction du parti jadis dirigé par le père. Voilà qui n'est pas fréquent dans l'histoire des partis canadiens toutes scènes politiques confondues⁴¹. Cela est d'autant plus vrai que, au Canada, le concept de dynastie politique n'est pas aussi fort qu'aux États-Unis comme cela est le cas avec le clan Kennedy ou les George Bush, quoiqu'il ne faille pas oublier les Martin ou encore les Manning⁴².

PRÉSENTATION DES CHAPITRES

C'est ainsi que, dans le premier chapitre, il s'agira de revenir au moment où Pierre Elliot Trudeau dirigeait cette formation. En effet, cette période du PLC (1968-1984) constitue l'arrière-plan permettant de

40. Évidemment, Watts doit rappeler que Pierre Trudeau avait aussi utilisé de manière fort partisane le Sénat lorsqu'il avait effectué de nombreuses nominations avant de se retirer de la politique, en 1984, ce qui avait grandement nui à son successeur John Turner. Selon l'auteur, c'est parce que Trudeau se devait d'offrir des « récompenses » pour éviter que la Chambre des communes ne devienne dysfonctionnelle qu'il a agi ainsi. David W. Watts, « Trudeaus and Senate: Like father, like son? », *Edmonton Journal*, 5 février 2014, p. A21.

41. Mentionnons un exemple sur la scène politique de l'Île-du-Prince-Édouard avec Joe Ghiz et son fils, Robert, actuel premier ministre.

42. Paul Martin senior, député et ministre libéral qui a participé à trois courses à la direction (1948, 1958 et 1968) et son fils dont nous reparlerons au chapitre deux. Ernest Manning, premier ministre albertain à la tête du Crédit social de 1943 à 1968 et son fils Preston, chef du Parti réformiste dans les années 1990.

comprendre l'évolution politique ultérieure de PLC dans les années 1990. C'est que pour mieux saisir l'évolution du PLC dans les années 2000, il apparaît indispensable de se donner une certaine profondeur d'analyse, ce qui permet d'identifier les défis actuels du parti et de voir que le déclin du PLC n'est pas si étrange qu'il le paraît à première vue. Après examen, on s'aperçoit en fait que les germes du déclin du PLC ont commencé à s'implanter dès les années 1970, notamment dans l'Ouest du pays, et qu'il aura fallu attendre l'arrivée de Jean Chrétien, lequel, aidé par un certain talent politique et avec un peu de Fortuna pour parler comme Machiavel, a pu redonner l'illusion que le PLC demeurerait la formation politique dominante du passé. Nous reviendrons sur le contexte qui a mené Trudeau au pouvoir, et plus particulièrement sur la question de la nature de son libéralisme, laquelle a fait l'objet d'incessantes réinterprétations. Ce faisant, nous examinerons comment se greffaient nationalisme et catholicisme à sa pensée libérale, tout en brossant un bilan succinct des années de gouvernement afin d'en cerner quelques lignes de force pour terminer ce chapitre.

Le deuxième chapitre examinera la période des années 1990 lorsque, sous l'énergique poigne de Jean Chrétien, le PLC est revenu au pouvoir pour s'y installer le temps de trois mandats. Quelles ont été les forces libérales à ce moment au plan des idéologies et des orientations programmatiques? Nous verrons l'habileté politique de Chrétien qui a su doter son parti d'une solide équipe et d'un non moins consistant programme politique, ce qui lui a permis de profiter de l'indéniable faiblesse des conservateurs de Kim Campbell. Et pour caractériser le style politique de Jean Chrétien, nous suivons une piste qui, au premier abord, apparaîtra un peu surprenante – celle du populisme – puisque lorsqu'on en parle, il est coutume de penser aux formations politiques de la droite extrême européenne censées incarner à elles seules le populisme et ce, dans sa pire forme, celle de la xénophobie et du racisme. Mais le populisme ne se réduit pas à ces formations et une analyse à la lumière du style populiste permettra de mieux comprendre l'efficacité de Chrétien et, surtout, de le situer dans un courant politique bien québécois.

Dans le troisième chapitre, nous reviendrons sur la descente aux enfers des libéraux qui ont croulé, sous le poids du scandale des commandes et du style brouillon et peu inspiré de Paul Martin, et connu trois défaites électorales, soit en 2006, 2008 et 2011. Le retour sur ces années où le parti a été dirigé par deux intellectuels en politique – Stéphane Dion et Michael Ignatieff – permettra de brosser un tableau de leur apport respectif ainsi que des thématiques politiques défendues par les

libéraux sous leur direction lors de cette période turbulente, notamment au moment de la crise de la coalition en décembre 2008. Cela nous amènera à réfléchir aux échecs des libéraux pour saisir en quoi ils se révèlent en fait riches d'enseignement sur l'évolution de la politique canadienne récente.

Enfin, le dernier chapitre s'intéressera particulièrement à la période encore toute récente et en pleine évolution depuis que Justin Trudeau a pris la direction du parti. Il s'agira d'établir l'architecture idéologique mise en place dans la marche vers l'élection de 2015 à partir de l'idée, comme nous le verrons, que les libéraux sont à la recherche de la « nouvelle » idéologie que des auteurs américains appellent de leurs vœux. Car si les libéraux s'inspirent explicitement de l'expérience de Barack Obama, ils semblent aussi influencés par d'autres idées en provenance des États-Unis. Nous examinerons ainsi les orientations prises par l'équipe « Trudeau 2.0 », pour reprendre cette expression maintes fois utilisée pour la décrire⁴³. Comment Justin Trudeau et son équipe entendent-ils repositionner idéologiquement le PLC sur l'échiquier politique canadien alors que, si on accepte l'hypothèse évoquée brièvement plus haut, le Canada semble de plus en plus tourné vers le Pacifique et que les conservateurs semblent en passe de s'incruster durablement sur la scène politique canadienne ? Comment les libéraux entendent-ils surmonter le handicap qui grève le PLC dans l'Ouest ? Est-ce que la stratégie consistant à miser sur la jeunesse sera fructueuse électoralement ? Voilà simplement résumées les questions qui constitueront l'armature de ce chapitre à propos d'un jeune chef qui n'a pas encore vécu – faut-il le dire – son baptême électoral comme chef à la tête des troupes qu'il dirige.

En conclusion, nous effectuerons un retour sur les points essentiels de l'analyse, notamment au regard de la notion d'adaptation. Nous verrons aussi que les deux familles politiques restent inter-reliées à travers le XX^e siècle, leurs idéologies respectives étant parfois assez proches. Enfin, nous nous pencherons sur la question de la fusion qui continue de défrayer régulièrement les manchettes. D'une part, pour en évaluer la faisabilité et identifier les obstacles qui se dressent sur le chemin d'une formation progressiste unie, d'autre part, pour montrer que derrière les difficultés institutionnelles ou celles relevant de la nature de la joute partisane, se cachent aussi des divergences idéologiques importantes qui font en sorte

43. Pour un exemple parmi de nombreux autres : Éditorial, « Trudeau 2.0 is no upgrade », *Toronto Sun*, 18 juin 2012, <http://www.torontosun.com/2012/06/18/editorial-trudeau-20-is-no-upgrade>, consulté le 8 octobre 2013.

qu'il est difficile d'imaginer, dans les conditions actuelles, une formation politique progressiste regroupée sous un même label politique sans que de profondes dissensions ne surviennent. En somme, les libéraux constituent toujours une force politique autonome avec laquelle il faut compter après une décennie difficile.